

La Crazette

n°39

Bulletin Municipal – octobre 2017



Édito

Chers habitants de CRAS.

Un nouvel exemplaire de notre journal municipal, riche en informations diverses, me permet à nouveau de dire que le dynamisme d'une commune est reconnaissable à travers les initiatives transversales des institutions et structures publiques bien sûr, mais aussi des syndicats et associations qui résident sur son territoire,

Ainsi il vous est possible de suivre, certes en léger décalé, les événements qui ponctuent la vie du village ; septembre se caractérise via la rentrée scolaire, puis nous entrons dans la saison des noix, produit phare de notre économie locale,

Côté municipalité, après finalisation de la réhabilitation du bâtiment mairie – école et modernisation du mobilier et matériel informatique de la classe de cycle 3, les élus travaillent maintenant sur le plan local d'urbanisme qui succèdera au plan d'occupation des sols.

Une réunion publique prévue le 14 décembre à 19 heures, à la salle Marcel Gaillard permettra de vous informer des enjeux et fixera les échéances de ce travail.

Recevez l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Maire,

Nicole DI MARIA

n°39 octobre 2017

Vivre à Cras

Ecoles





La rentrée à l'école maternelle de CRAS s'est très bien passée !

11 nouveaux élèves ont été accueillis : 9 élèves de petite section, nés en 2014 et 2 en grande section, nés en 2012.



Tous ces nouveaux élèves ont été chaleureusement accueillis en chansons, en musique par les « anciens » déjà scolarisés !! Accompagnés de leur maîtresse Catherine à la guitare, bien sûr !

Et tous, ont fait connaissance d'une petite mascotte nommée OUI-OUI

qui les a accueillis à leur arrivée à l'école. OUI-OUI les accompagnera tout au long de l'année et ira même s'offrir un petit séjour dans les familles!!

Les 27 élèves de maternelle, répartis dans les 3 sections, accueilleront dès janvier un 28ème copain.

Une chanson en musique pour fêter la rentrée:

« C'est la rentrée ce matin Bonjour, bonjour les copains Les vacances sont finies Pour les grands et les petits Sur le chemin de l'école Je danse la farandole Sur le chemin de l'école Je chante DO RE MI FA SOL!!»

CHOUETTE CHOUETTE C'EST SUPER A L'ECOLE MATERNELLE DE CRAS! Yeah!



« A Cras, le lundi 4 Septembre 2017, nous avons fait la rentrée des classes en CM1 et CM2 avec la maîtresse, Hélène Camus-Seller, et le maître, Stéphane Colin.

La maîtresse est là tous les jours sauf le vendredi, alors c'est le maître qui la remplace.

Cette année, nous avons une nouvelle classe à côté de la mairie, avec une cour derrière. Elle est très bien : il y a de nouveaux ordinateurs, de nouveaux bureaux et de nouvelles chaises.

Dans la cour, il y a un panier de basket et une cage de foot, mais comme la cour n'est pas encore finie et qu'il manque encore les filets, nous envoyons souvent les ballons dans les champs.

La rentrée s'est très bien passée. Nous sommes 22 dans la classe et il y a deux nouveaux élèves.

Mélissa: C'était bien, je suis contente de retrouver mes copines.

Elena: C'est bien, ça fait du bien de voir ses copains et de s'en faire de nouveaux. La maîtresse est gentille.

Matis: C'est bien sauf que certains font des bêtises.

Maël: Ce n'était pas très bien parce que tout le monde m'ignorait.

Jessica: Je trouve que ce n'était pas cool, je n'aime pas la classe et la cour de récréation.

Simon : ça s'est très bien passé, car j'ai retrouvé mes amis et je me suis fait de nouveaux copains.

Damien : J'aime bien les cartes privilèges, les jokers mais ce qui ne m'a pas plu, c'est la petite cour.

Alix : C'était très bien, j'ai retrouvé mes amis et la maîtresse est très gentille.

Matti: C'était bien, j'ai eu des nouveaux copains et j'ai retrouvé mon travail. »

Simon et Damien



La saison des noix

Cras est en effervescence. Depuis peu, vous pouvez remarquer ce type de panneau.

La Noix de Grenoble est reconnue depuis toujours pour sa qualité exceptionnelle et sa saveur incomparable qui font sa renommée internationale.

La noix de Grenoble

Ce verger est en Appellation d'Origine Protégée

Rappel: La noix de Grenoble a obtenu son AOC en 1938, première AOC de France. Le passage en AOP c'est fait en 1996. L'appellation d'origine protégée (AOP) est la dénomination en langue française d'un signe d'identification de la Communauté européenne. Ce label « désigne des produits qui ont été produits, transformés et élaborés dans une aire géographique déterminée, en mettant en œuvre le savoir-faire reconnu de producteurs locaux et des ingrédients provenant de la région concernée ».

Le balisage matérialise la première étape d'un projet qui concourt au rayonnement touristique, économique et culturel de toute la région Rhône-Alpes. L'objectif est de valoriser le lien



du produit à son terroir.

Quelques chiffres clés:

1 000 producteurs en Rhône Alpes,

7 000 hectares en appellation noix de Grenoble,

1/3 de la production française de noix, 180 000 tonnes de noix consommées par an en moyenne. Les exigences de l'AOP sont :

- une aire géographique définie sur trois départements : Isère, Drôme et Savoie
- un calibre supérieur ou égal à 28 mm
- des vergers répertoriés auprès de l'I.N.A.O. (Institut National des Appellations d'Origine) répondant à différentes normes : densité des plantations, irrigation, ramassage des fruits à maturité

Trois variétés de noix sont autorisées pour la production de noix de Grenoble AOP: la Franquette, la Mayette et la Parisienne. La zone de production de la noix de Grenoble s'étend sur 259 communes (183 en Isère, 47 en Drôme et 29 en Savoie), les vergers sont situés entre plaine et collines, entre 150 et 800 mètres d'altitude.

Nous vous proposons d'essayer une nouvelle recette, après le vin de noix, voici **la tarte aux noix**.

Ingrédients / pour 8 personnes 1 pâte brisée sucrée 4 œufs 250 g de sucre roux 55 g de beurre fondu 1 c à café d'extrait de vanille 2 c à soupe de farine 300 g de cerneaux de noix



Préparation

Faire cuire à blanc la pâte dans un moule de 26 cm de diamètre pendant environ 10 min à 180°

Mélanger les œufs, le sucre, le beurre, la vanille et la farine

Hacher grossièrement la moitié des noix Les répartir sur le fond de la tarte

Verser le mélange à base d'œufs dans le moule et parsemer le avec les noix restantes.

Pour finir faire cuire la tarte à 200° pendant 10 min puis réduire la température à 170°

Poursuivre la cuisson pendant 10 à 15 min

(Vous pouvez rajouter une petite compotée de framboise, de prune dessous le mélange à base de noix, c'est délicieux!)



Café histoire à Cras

Prochain « café histoire » qui aura lieu au café de la bascule à Cras :

16 novembre 2017 à 20h15 – Il était une fois la Belgique.



CCAS

Nouveauté au CCAS de Cras: mardi 24/10/2017, la

1ère marche autour du village pour les plus de 65 ans a eu lieu. Une quinzaine de participants se sont retrouvés, dans la bonne humeur, et la convivialité, pour un petit tour, autour du village. Le plus âgé 94 ans ; était ravi d'avoir eu un parcours un peu moins long (bravo Monsieur). Marcheurs ou pas, chacun a trouvé son rythme, sans jamais être seul. Tous sont revenus en bonne forme à la salle des fêtes, pour un moment d'échange, et pour certains faire connaissance.

Prochaine sortie mardi 7/11, RDV à 14h30 au parking de l'église.

Le ou les parcours seront décidés en fonction des personnes présentes.

Nous pouvons aller vous chercher en voiture pour vous rendre au RDV, il suffit de vous faire connaitre en mairie n° 04 76 07 94 10.

Alors nous vous attendons encore plus nombreux!



Le CCAS de Morette organise le 1er mercredi, de chaque mois, à partir de 14h30, un après-midi récréatif, autour de divers jeux. Les Cralins sont invités, à rejoindre la salle des fêtes de Morette, pour passer une demi-journée très agréable.



Accueil en Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie

Jours	Horaires	
Lundi après-midi	de 14h à 17h	
Mercredi matin	de 9h à 12h	

Sur rendez-vous, tous les jours

Accueil téléphonique au 04 76 07 94 10

par mail mairie.cras@laposte.net site internet http://www.cras38.fr/

Fermeture 25 décembre au 2 janvier 2018 inclus. Permanence le 30 décembre 2017

Infos pratiques

Urgences médicales : 0810 015 033 Régie des eaux : 04 76 36 90 57









LES COMMERCANTS AMBULANTS

Arrêt des Pizzas au feu de bois le mercredi soir par choix du pizzaiolo.





Recensement de la population à Cras



Agent Recenseur:
Chantal Fabiani sera
l'agent recenseur
pour la commune de
Cras. Elle exerce le



métier de secrétaire de Mairie sur notre commune.

Période de recensement : 18 janvier / 17 février 2018

L'agent recenseur passera à votre domicile pour vous remettre une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer

Soit l'agent recenseur viendra récupérer les documents, soit vous pourrez les renvoyer à la mairie ou vous connectez sur <u>www.le-recensement-et-moi.fr</u>.

Le recensement en ligne, on a tous à y gagner!

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous en décembre 2017, dans le prochain numéro de la Crazette.

Liste électorale



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Où s'inscrire?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées.

Principe: avant le 31 décembre

- Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1 er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).
- Pour pouvoir voter en 2018, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2017.

Recensement



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.



ATTENTION, à compter du lundi 16 octobre,

Dématérialisation du traitement des dossiers d'immatriculation des

véhicules et des permis de conduire

Les présentations aux guichets ou envoi postal auprès des préfectures ou souspréfectures ne seront plus possibles : seuls les dossiers transmis par la procédure dématérialisée seront instruits.



4 téléprocédures relatives aux immatriculations disponibles sur https://immatriculation.ants.gouv.fr:

«je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation» (carte grise)

«je souhaite changer mon adresse» sur ma carte grise

«je souhaite déclarer la vente de mon véhicule»

«je souhaite changer le titulaire du véhicule»

Les **télé-procédures** sont également disponibles **pour les permis de conduire** sur le site internet https://permisdeconduire.ants.gouv.fr pour:

- inscription au permis de conduire
- demande de fabrication d'un nouveau permis

Vous pouvez créer votre compte spécifique ANTS directement au cours de la démarche. Ce n'est pas nécessaire si vous avez déjà un compte certifié « France Connect » (identifiants impots.gouv.fr, ameli.fr ou idn.laposte.fr sont nécessaires).



Déclaration annuelle de ruches



Du 1^{er} septembre au 31 décembre La déclaration de ruches **est une obligation annuelle non payante** pour tout apiculteur.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, (ruches, ou ruchettes de fécondation).

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr Ou tel : 01 49 55 82 22

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

« Lire et faire Lire »

L'association» Lire et faire Lire « sous l'égide de la ligue de l'enseignement,

recherche des bénévoles de plus de 50 ans afin de permettre aux enfants de développer leur goût pour la lecture.



Veuillez déposer votre message sur :

http://www.laligue38.org/

ou Ligue de L'enseignement de l'Isère

Tel: 04 38 12 41 44



Le plaisir de la lecture pour les enfants par des arnes bénévales



Commémoration du 11 novembre

Elle aura lieu à **11h15** devant le monument aux morts.



Echos du Conseil Municipal

Séance du 14 juin 2017

2017-25 : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME prévu sur l'exercice 2017 pour un montant HT de 20800.00 euros. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le présent devis.

2017-26: RECENSEMENT DE LA POPULATION en 2018.

Sur proposition de la maire, désignation de Madame Chantal FABIANI secrétaire de Mairie comme agent coordinateur.

2017-27: MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Membres Titulaires : DI MARIA Nicole – CHEVAL Bénédicte

Membres Suppléants: MATT Alexandre -

DEPLANTES Françoise

2017-28 : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE DE LA SALLE DE CLASSE ECOLE PRIMAIRE

Après avoir pris contact avec le Sénateur en charge des Affaires scolaires, un accord de principe a été donné pour une subvention sur fonds parlementaires. Afin de finaliser le dossier, il convient d'adresser au Ministère de l'Intérieur, en complément de la délibération les devis précis relatifs à l'équipement en mobilier et matériel informatique. Mobilier : Montant hors taxe : 3778.55€ - Matériel informatique : Montant hors taxe 3238.63€ Total hors taxe de la dépense : 7017.18€.

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Seules sont présentées cidessus, de manière résumée, les délibérations.

http://www.cras38.fr/





Intercommunalité



Bibliothèque de Poliénas

Cras / Morette font partie de la communauté de communes et du réseau des bibliothèques du sud Grésivaudan donc l'accès et les tarifs sont les mêmes que pour les habitants de Poliénas.

Horaires

Mercredi : 13h30 - 17h30 Vendredi : 14h - 18h Samedi : 10h30 - 12h00

Adresse: La Marcousse 38210 Poliénas

Contact: 04 76 07 70 30

ou jardindesmots38@orange.fr

site

http://www.bibliotheques.saintmarcellinvercors-isere.fr

Tarifs:

- adhésion individuelle (+ de 14 ans) = 8€
- enfant et ado 14 ans = gratuité pour les livres

Inscription en mairie de Poliénas avec justificatif de domicile

Prêt de 6 documents pour 3 semaines 1 DVD pour 15 jours.

Accès à un poste informatique connecté à internet sur place

Animations adultes et enfants au cours de l'année avec l'association Jardin des mots.



Rester autonome dans les déplacements en toute sécurité, conserver ses habitudes et sa vie sociale, garder son autonomie de mouvement, maintenir la connaissance et la confiance dans la conduite afin d'éviter l'isolement au domicile, voilà les objectifs du forum mobilité senior proposé par la MSA et ses partenaires le lundi 13 novembre, à partir de 14h00, à la salle des fêtes De Vinay.

- De 14h00 à 14h30 puis de 15h30 à 18h00, des stands seront en libre accès. Une multitude d'animations, de conférences, de conseils d'experts sur la sécurité routière, les différents services de transport existant mais également sur les activités, dispositifs et services proposés permettant de maintenir du lien social et de rester actif et autonome le plus longtemps possible.

-De 14h30 à 15h30, deux temps forts sur la prévention des risques routiers.

- Une conférence pour permettre aux seniors de réviser leurs connaissances en matière de code de la route animée par l'association Agiroute.
- Une conférence de sensibilisation aux effets du vieillissement associés à la conduite automobile afin de mieux appréhender les facteurs de risques, animée par un médecin du centre de prévention des Alpes.

Entrée libre et gratuite.



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.



Rendez-vous un lundi par mois de 14h30 à 16h autour d'un thème.

Lundi 6 novembre L'aider jusqu'au bout de la vie ?

Lundi 10 décembre Et Noël dans tout cela ?

Bar de l'Ovale 31 grande Rue VINAY Service Autonomie 04 76 36 38 38





Parents, Grand-parents...

Vous avez des enfants de moins de 6 ans, à votre domicile ; vous souhaitez rencontrer d'autres familles, et des professionnels ; Bulle de mômes, lieux d'accueil enfant, parent vous attend pour,

- Simplement discuter de votre vécu, et rompre de l'isolement.
- Vivre un moment privilégié avec votre enfant autour des jeux.
- Parler d'un problème rencontré avec votre enfant (agressivité, alimentation, sommeil, séparation pour reprise du travail...)
- Bulles de mômes peut aider à une rentrée en collectivité (crèche, école, assistante maternelle...
- Vous pouvez demander à un professionnel, de vous parler seule ; vous serez guidés, pour trouver une solution.
- Votre enfant sera heureux de jouer avec d'autres.
- Vous rencontrerez régulièrement les mêmes mamans, papas, grands- parents, etc...

Alors n'hésitez plus, Bulle de mômes, vous attend tous les lundis (hors vacances scolaires) de 9h à 11h à Vinay dans l'espace du pôle de services, 3 av Brun-Faulquier; et à St Quentin/Isère tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9hà11h dans la salle polyvalente.

Les rencontres sont gratuites, et sans inscription. Vous pouvez vous y rendre seul(e)ou accompagné(e)le nombre de fois que vous voulez. Le lieu est tranquille, confortable et protégé. Les enfants ont un espace de motricité, de vélos, jeux divers, livres...



Mission locale

Une porte d'entrée pour concrétiser vos projets de vie !

Afin de bénéficier des services de la Mission Locale, vous devez avoir entre 16 et 25 ans, habiter l'une des 47 communes du territoire Sud-Grésivaudan et être sorti(e) du système scolaire.

Lors de votre 1^{er} rendez-vous, vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité
- d'une attestation de Sécurité Sociale
- de votre carte vitale
- de votre n° d'identification Pôle emploi si vous êtes inscrit(e)
- d'un CV si vous en avez un

Horaires:

lundi de 13h30 à 17h30 mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Contact:

Tél: 04 76 38 83 42

missionlocale@pays-saint-marcellin.fr



Ateliers de la Maison des familles

3 rue du Colombier 38160 ST MARCELLIN - 04 56 33 30 20 - mdf.accueil@pays-saint-marcellin.fr

Projet PACAP 2017 pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Gratuit, sur inscription et organisé durant la période scolaire - Pour connaître les dates et les horaires, s'adresser à la Maison des familles

LES ATELIERS AUTOUR DE L'ALIMENTATION

- Atelier cuisiner pour bébé : destiné aux parents d'enfants de moins de 3 ans et aux femmes enceintes
- Atelier cuisine duo parent/enfant : destiné aux enfants de 2 à 5 ans et leurs parents

ACTIONS ITINERANTES

- Atelier petit déjeuner : destiné aux enfants de 2 à 6 ans des structures et leurs parents
- Atelier dégustation en pleine conscience : destiné aux enfants de 2 à 6 ans des structures et leurs parents
- Les balades du goût : destiné aux adultes

LES ATELIERS AUTOUR DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

- Atelier motricité en duo parent/enfant : destiné aux enfants de 2 à 5 ans et leurs parents
- Atelier activités extérieures en duo parent/enfant : destiné aux enfants de 0 à 6 ans et leurs parents
- Mise à disposition de matériels sportifs en pied d'immeuble pour les activités extérieures : destiné aux familles
- Espace jeux Quartier de la Plaine : destiné aux enfants de 0 à 6 ans
- Activité physique sur prescription pour les enfants en surpoids ou à risque : destiné aux enfants de 0 à 6 ans
- Troc-sport (affaire et matériel sportif) : destiné aux enfants de 0 à 6 ans

LES ATELIERS D'ECHANGES

- Atelier café des parents (itinérant) : destiné aux parents d'enfants de 0 à 6 ans
- Entretien individuel (permanences) : alimentation et rythme de vie : destiné aux parents d'enfants de 0 à 6 ans
- Conférences ponctuelles : destiné au grand public et professionnel
- Mal être des jeunes et conduites à risques (permanences) : destiné aux jeunes de 12 à 18 ans ou leurs parents
- Point virgule (permanences) : destiné au grand public
- Aide information victimes (permanences) : destiné au grand public
- Passerelle santé (permanences) : destiné au grand public



Activités de Cras / Morette

Jours	Heures	Activité	En détails	Village	Lieu
Lundi	19h15/20h45	Tai Chi et Qi Gong	Relaxation, pratique d'exercices physiques et énergétiques pour le bien être du corps et de l'esprit. Antoine RABADAN au 06 19 16 93 92.	Morette	salle des fêtes
Mardi	18h30/19h30	Karaté pour débutants	A partir de 7 ans - http://www.karatecras.com/	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
	19h30/21h00	Karaté (combat)	Ados, adultes et enfants confirmés.	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
Mercredi	14h30	Mercredi récréatifs chaque premier mercredi du mois.	Bonne humeur, plaisir des retrouvailles, jeux variés et gâteaux maison.	Morette	salle des fêtes
	17h30/18h30	Gym douce	Avec Patricia FINET (ATOUT Cras) - Annie au 04 76 07 88 15 ou consultez le site internet : http://atoutcras.overblog.com/	Cras	salle des fêtes
	18h30/19h30	Renforcement musculaire	Avec Patricia FINET (ATOUT Cras) - Annie au 04 76 07 88 15	Cras	salle des fêtes
	18h30/19h15	Baby karaté	Pour les 5-6 ans - http://www.karatecras.com/	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
	19h30/21h00	Karaté	Préparation physique à partir de 10ans.	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
Jeudi	18h00/19h00	Karaté pour débutants	A partir de 7 ans - http://www.karatecras.com/	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
	19h00/20h00	Karaté	Ados, adultes et enfants confirmés.	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
	20h00/21h00	Karaté (combat)	Ados, adultes et enfants confirmés.	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
Vendredi	18h00/19h30	Marche nordique	Une fois par mois selon calendrier défini, avec Patricia FINET (ATOUT Cras) - Annie au 04 76 07 88 15	Cras	salle des fêtes
	18h30/19h30	Karaté pour débutants	A partir de 7 ans	Cras	salle de motricité de l'école maternelle
	19h30/21h00	Karaté	Ados, adultes et enfants confirmés.	Cras	salle de motricité de l'école maternelle















La municipalité de CRAS s'associe à nouveau avec Chantesse pour le téléthon 2017.

FIL ROUGE DU **TÉLÉTHON** 2017 : la plus longue écharpe

Vous pouvez participer en donnant de la laine ou en tricotant de petites écharpes :

Tous les points, couleurs et fantaisies sont permis.

Seule obligation : chaque écharpe doit mesurer 20 cm de large par 1 m 20 de long



Tous vos ouvrages seront collectés jusqu'au 7 décembre. Alors, à vos aiguilles!

Prochain atelier tricots à Chantesse le **SAMEDI 28 OCTOBRE à partir de 14H** appeler au 06.80.24.30.13 ou par mail <u>nathalie.bessoud@wanadoo.fr</u> pour vous inscrire.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 décembre 2017 pour une journée festive avec des animations en journée à Chantesse, et une soirée jeux à Cras. Venez soutenir le téléthon en achetant les plats à emporter, en faisant la chaine humaine ou vous amuser entre amis ou en famille. Guettez le programme détaillé dans vos boîtes aux lettres.

Pour plus de renseignements, appeler : Nathalie au 06.80.24.30.13. ou Laurence au 06.08.33.52.06.

Atout Cras!



Ngon miệ ng!

C'est comme cela qu'on dit : « Bon Appétit! » en Vietnamien. Si vous rêvez de dépaysement, de rizières à perte de vue, de marchés de fruits exotiques, de fleur de lotus ou de lanternes colorées en papier, alors venez trouver un avant-gout le 11 novembre à midi à la salle des fêtes de CRAS.





Pour son tour du monde, ATOUT CRAS vous emmènera au Vietnam pour déguster un repas exotique, au moyen de baguettes ©.

Venez en famille ou entre amis partager un bon moment. A cette occasion, un atelier de découverte artistique sera animé par Hannelore, sur le thème asiatique, sans oublier l'après-midi jeux.

Guettez le bon de réservation dans vos boites aux lettres. Régalez-vous!

... mangez, bougez avec ATOUT CRAS.

Plus d'infos ? Contactez-nous : atout.cras@gmail.com & http://atoutcras.over-blog.com

Le Grand Sou des écoles de Cras-Morette



Dimanche 26 novembre 2017 : vente de caillettes, pains et pétafine



Le Grand Sou des écoles vous donne déjà rendezvous à la vente de caillettes, pains et pétafine qui est prévue **le dimanche 26 novembre.**Guettez vos boîtes aux lettres pour les bons de commande. Vous pouvez aussi passer vos commandes par mail à grandsoudesecoles@gmail.com

Nouveauté pour cette fin d'année 2017 : Vente de sapins de NOEL!

- Choix de sapins coupés ou en pot
- De type Epicéa ou Nordmann (qui ne perd pas ses épines)
- Choix de différentes tailles

Faites-nous parvenir vos **commandes au plus tard le lundi 6 novembre 2017 (**grandsoudesecoles@gmail.com)

- <u>la remise des sapins aura lieu le samedi 9 décembre matin à la</u> salle des fêtes de Cras
- cette opération ne sera possible que sous réserve d'un nombre suffisant de commandes. Indiquer bien lors de la commande les coordonnées (mail de préférence, ou téléphone) auxquelles nous pourrons vous confirmer l'opération.
- merci de nous transmettre votre règlement (chèque de préférence) au moment de la commande. Faites profiter vos proches des sapins du Sou : tout le bénéfice généré par cette opération sera utilisé pour financer les activités proposées aux enfants dans le cadre scolaire !



Nous renouvelons cette année la vente de chocolats de NOEL.

Plus d'information bientôt dans vos boîtes aux lettres!

Octobre Rose



Pour la 25ème année consécutive, l'association « Le

Cancer du Sein, parlons-en » donne le coup d'envoi de son mois *Octobre Rose*. Ce rendez-vous annuel a pour but d'informer le plus grand nombre sur cette maladie qui touche pas moins de 54 062 nouveaux cas chaque année. Il vise à permettre une meilleure compréhension des différentes formes de cancer du sein. L'incitation au dépistage est également le mot d'ordre durant cette période car pris à temps, le cancer peut être soigné. En 2015, 51,5% des femmes âgées entre 50 et 74 ans ont participé au dépistage organisé. Des chiffres très encourageant qui doivent continuer d'aller à la hausse.

Chaque année, les équipes lauréates des Prix Ruban Rose disposent de sommes importantes grâce à de nombreux dons. Ce soutien financier est absolument essentiel afin de faire avancer la recherche et ainsi combattre cette maladie qui est désormais le premier type de cancer chez les femmes.

Le nombre de femmes touchées doit reculer ! Si vous souhaitez plus d'informations sur l'Association ou la maladie, nous vous invitons à vous rendre sur **www.cancerdusein.org**





Bulletin municipal trimestriel gratuit, publié par la Mairie de Cras - 12 route des Ecoles - 38210 CRAS - tel 04 76 07 94 10 - mairie.cras@laposte.net